

Rapport de minorité de Madame Joëlle Brand pour la commission des affaires régionales traitant de l'adhésion de la commune de Vich au DISREN

Mesdames, Messieurs

Pour faire suite à la réunion de la Commission des affaires régionales du 24 novembre 2020, j'ai décidé de faire valoir mon droit à un rapport de minorité.

En effet, après avoir déploré que deux des membres de la commission des affaires régionales, faisant aussi partie de la Commission des finances et que nous nous sommes retrouvés à quatre personnes (Mme Valérie Muller étant dans l'impossibilité de siéger avec nous jusqu'à la fin de l'année), la situation était inhabituelle. De plus, un des membres de notre commission avait préparé un « pré-rapport », prêt à être signé avant même que nous ayons entamé une quelconque discussion. Du jamais vu !

La discussion s'est orientée principalement sur la question financière et Région Nyon en occultant l'objet du préavis : le DISREN.

Le dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyon est un instrument qui permet de réaliser des projets communs avec la possibilité de recevoir un soutien financier intercommunal, cantonal et fédéral, projets qui ne peuvent pas se réaliser sans un soutien solidaire.

La Commune de Vich faisant partie de la Région Nyon ne peut, à long terme, se désolidariser des projets régionaux dont nos concitoyens sont bénéficiaires.

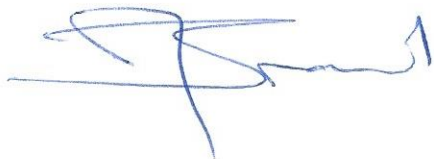
Une patinoire, une piscine, un centre sportif, un EMS seront toujours des installations indispensables à la population.

Pour le côté solidarité, de plus en plus de communes cherchent à fusionner pour pouvoir s'en sortir. Par rapport aux charges cantonales et fédérales, nous ne pourrions pas rester seuls indéfiniment. Pourquoi, ne pas nous soutenir entre communes ?

Pour le côté financier, si vous êtes une commune initiatrice d'un projet et que vous allez demander un soutien financier à d'autres communes, cela prend du temps, de l'énergie avec un résultat incertain.

Le DISREN est un instrument pour développer des projets régionaux et je pense qu'il serait dommage que la commune de Vich n'y participe pas.

Joëlle Brand,
Membre du conseil général



Vich, le 5 décembre 2020